



CONVOCAATION

88^{ème} Assemblée Générale de l'Association des Sourds Vaudois

Chères et Chers membres,

Nous vous invitons à venir à l'assemblée générale de l'association qui se tiendra le :

Samedi 31 octobre 2020,

au Centre Paroissial, Chemin des Glycines 3 à Chavannes-près-Renens

En effet, le comité de l'ASV est fier de vous présenter la nouvelle structure de notre association. La nouvelle structure est présentée par une vidéo LSF et accompagnée par un texte explicatif sur notre site : www.sourdsvaudois.ch

Il est en effet essentiel que la vie associative des sourds puisse perdurer en cohérence avec l'évolution de la société. Votre présence est précieuse pour déterminer l'avenir de l'ASV ! Cette assemblée sera suivie d'un apéritif, et sera organisée dans le respect des conditions sanitaires actuelles liée à la pandémie du COVID-19.

13h15 Ouverture des portes

14h00 Début de l'assemblée

Ordre du jour

1. Ouverture, salutations et nomination des scrutateurs.
2. Liste des membres présents et personnes excusées.
3. Approbation du Procès-verbal de la 87^{ème} AG ordinaire du 26 octobre 2019
4. Etat des membres, admissions, démissions, radiations et suspensions
5. Rapports du Président, des Sections, Finances et Vérificateurs des comptes / *Toute remarque concernant le point 5 est la bienvenue.*
6. Décharges
7. Nomination des vérificateurs
8. Budget 2021 : présentation
9. Agenda 2021 : sera affiché sur le site de l'ASV dès le 1^{er} décembre 2020
10. Renouvellement du comité 2021-2023
11. Informations du Président
12. Présentation des possibilités pour des recherches de soutiens financier par Stéphane Beyeler, Directeur régional Suisse romande de la SGB-FSS.
13. Vote sur les modifications statutaires / *Seules les remarques écrites transmises avant l'AG seront acceptées*
14. Vote sur le modifications réglementés/ *Seules les remarques écrites transmises avant l'AG seront acceptées*
15. Vote sur le montant des cotisations / *Seules les remarques écrites transmises avant l'AG seront acceptées.* Pour plus d'explications, voir la Vidéo LSF sur le site de l'ASV
16. Co-organisation du Jubilé des 90 ans de l'ASV
17. Propositions individuelles / *par écrit*
18. Challenge
19. Divers (Informations sans discussion)
20. Clôture de l'Assemblée générale

Apéritif

18h00 Fermeture de la salle

Concernant les mesures sanitaires*, merci de bien vouloir vous inscrire sur notre site ou par lettre à l'adresse : Association des Sourds Vaudois, Case postale 5281, 1002 Lausanne, qui doit nous parvenir au plus tard le mardi 27 octobre 2020.

En cas d'absence, vous avez la possibilité de nous transmettre votre vote concernant les points : 13 – 14 – 15 par email à l'adresse president@sourdsvaudois.com ou par courrier postal à l'adresse officielle de l'ASV Case postale 5281, 1002 Lausanne .

Le délai du 27 octobre est valable pour :

- **Votre inscription**
- **Vos propositions**
- **Vos remarques**
- **Votre absence - Transmettre votre vote**

**L'assemblée générale pour lesquelles le comité de l'ASV invite/convoque les participants sont à considérer comme la manifestation privées au sens des dernières directives. Une attention particulière doit être portée aux nouvelles mesures y relatives, soit le port du masque obligatoire au-delà de 50 personnes, la limite autorisée de 100 personnes au maximum et l'obligation de tracer les participants.*

Dans l'attente de vos nouvelles, et en espérant vous retrouver nombreux à notre assemblée générale, je vous présente, chers membres, mes meilleures salutations.

Président de l'ASV – Senad SOPNIC

Lausanne, le 30 septembre 2020